



Environnement

Gestion intégrée

« sol - érosion - ruissellement » : les communes impliquées



ALAIN DEPRET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Violents orages, inondations et coulées de boue : le scénario est désormais courant en Wallonie. Pour s'armer au mieux et affronter l'avenir sereinement en cette matière, la gestion intégrée du sol, de l'érosion et du ruissellement est une solution adéquate. C'est en tout cas ce que préconise désormais aux communes la cellule Giser, un pôle de recherche et d'information technique sur l'érosion des terres agricoles en Région wallonne. Certaines, comme Jodoigne, Orp-Jauche et Rebecq, ont déjà emboîté le pas.

LA CELLULE GISER, UN pôle de recherche d'information technique sur l'érosion des terres agricoles en Région wallonne qui regroupe l'Université de Liège - Gembloux AgroBioTech et l'Université catholique de Louvain, en étroite collaboration avec l'Administration (DG Agriculture - Département du Développement rural), a pour mission d'améliorer les connaissances sur les phénomènes

érosifs, d'émettre des recommandations techniques, de stimuler les partages d'expériences et d'informer sur les méthodes de gestion intégrée « Sol - érosion - ruissellement ». Giser travaille en partenariat avec les services agricoles provinciaux, les contrats de rivière, les filières agricoles, les conseillers agro-environnementaux, les nombreuses associations d'encadrement agricole et bien sûr, les agriculteurs. Les

communes sont donc désormais également concernées.

Parmi les services rendus par cette cellule, on peut citer le diagnostic et l'analyse du risque sur site, la proposition de solutions techniques et l'aide à la mise en œuvre, les séances d'information et de formations, la rédaction de documents techniques, la cartographie des zones à risques d'érosion, l'amélioration des modèles de calcul, l'étude de l'efficacité des aménagements, les recommandations et propositions de normes, entre autres.

En ce qui concerne la lutte contre l'érosion des terres agricoles, la technique fait appel à des actions de conservation du sol, de maîtrise des flux d'eau et de protection des ouvrages en aval. Ces actions sont mises en œuvre au niveau de la parcelle cultivée et à des endroits précis du bassin versant. Une gestion raisonnée du risque d'érosion intègre les caractéristiques du sol, le

phénomène naturel d'érosion et la dynamique du ruissellement.

Elle s'articule en quatre grandes stratégies : infiltrer plus, dès l'amont (produire moins de quantité d'eau en mouvement et moins de sédiments dans l'eau qui ruisselle), conduire mieux (diriger les écoulements et assurer une continuité de la source à la rivière), ralentir les flux (diminuer la vitesse de l'eau et donc sa force érosive dans les axes d'écoulement), recevoir mieux (adapter les zones de collecte des écoulements et prévoir des ouvrages tampons pour les événements exceptionnels).

À différents endroits touchés par les coulées de boue, des réunions ont été organisées afin d'entendre les demandes et les propositions des riverains face à la situation catastrophique. La connaissance spécifique de la zone par les riverains est une source primordiale d'informations.

Orp-Jauche et Jodoigne parmi les pionnières, Rebecq en concertation

En 2011, après quelques inondations catastrophiques, la commune d'Orp-Jauche et ses agriculteurs entament une réflexion de fond sur la problématique des coulées de boues. Giser intervient sur le terrain avec des propositions d'aménagements et des pistes pour une gestion durable du risque d'érosion. Giser et la commune d'Orp-Jauche ont donc rédigé les bases d'un cahier spécial des charges pour le placement de fascines, des barrages filtrants en fagots de bois emprisonnés entre des pieux. Ce document peut être utilisé librement par tout service public.

La Commune de Orp-Jauche, durement touchée par les coulées boueuses, installe donc plusieurs centaines de mètres de barrages filtrants avec la collaboration des exploitants agricoles et le Service Public de Wallonie. Ces aménagements sont particulièrement efficaces contre des coulées localisées. À Orp, ils sont complétés par d'autres dispositifs mis en place par les agriculteurs : raisonnement de l'assolement, bandes de céréales ou d'herbe le long des champs... L'ensemble devrait protéger effectivement les quartiers qui ont été inondés. Giser intervient en soutien au projet, tant au niveau de la concertation avec les acteurs de terrain que sur les propositions techniques.



© belpress.com

La commune de Jodoigne collabore, elle, avec Giser depuis 2011 suite aux coulées de boue catastrophiques qui ont touché le centre-ville. Après étude et concertation avec les agriculteurs, les premières fascines ont été installées juste à temps pour se protéger de l'érosion. Le plan anti-inondations de la commune est ensuite entré dans une nouvelle phase avec la mise en place des premiers fagots de bois à Zétrud-Lumay. Leur efficacité, pour retenir les coulées de boue, en cas de gros orages, a été démontrée en France. Dans l'est du Brabant wallon, Orp-Jauche a ouvert la voie de leur installation avec l'aide de la cellule. Jodoigne lui emboîte le pas.

Parallèlement, en contrebas des premières installations de fascines, différents aménagements en voirie seront réalisés pour canaliser les eaux, notamment à l'aide de grilles transversales et d'avaloirs. Ces différents aménagements prouveront leur efficacité en limitant à la fois les coulées de boues en provenance des champs voisins et en facilitant l'écoulement des eaux.

La commune de Rebecq a, elle, par contre, lancé au mois de septembre une concertation avec les agriculteurs qui sont concernés par l'érosion et les inondations par ruissellement. Après une première rencontre axée sur les techniques de génie végétal, d'autres rendez-vous sont prévus pour définir les aménagements à mettre en place au cas par cas. Les coulées de

boue sont dues à l'érosion des terres agricoles par de fortes pluies sur des terrains en pente. Ces phénomènes entraînent des pertes en terres fertiles pour les agriculteurs et des dégâts importants et coûteux pour les particuliers et les pouvoirs publics. C'est pourquoi la commune a fait appel à la Cellule Giser pour venir étudier cinq zones critiques sur le terrain et faire des propositions d'aménagements. Parmi les aménagements proposés, zone par zone, certains aménagements concernent la commune (voiries, fossés), d'autres impliquent les agriculteurs ou des propriétaires privés. L'important étant de coordonner les efforts de chacun pour améliorer durablement la situation sur les zones critiques, un processus de concertation a été entamé avec les agriculteurs.

En septembre 2012, la commune a ainsi invité les agriculteurs à participer à une réunion au cours de laquelle la Cellule Giser a présenté des techniques réalisées par d'autres agriculteurs pour diminuer les problèmes de coulées boueuses. Les agriculteurs présents ont ainsi pu débattre avec les experts des avantages et inconvénients des différents aménagements possibles ainsi que de leur efficacité. Les échanges ont été très constructifs. Les agriculteurs, même s'ils soulignaient certaines contraintes économiques ou techniques, montraient une réelle volonté de trouver des solutions durables.

EN SAVOIR PLUS

Cellule Giser - SPW DG 03 - D'GARNE - Avenue Prince de Liège - 5100 Jambes
Tél. : 081 336 473 - giser.dgarne@spw.wallonie.be